

CONDITIONS GENERALES DE VENTE du Camping Les Bords du Tarn*** English version available on the website, NL/D/GB versions

Pour pouvoir bénéficier de nos prestations en toute quiétude, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales et le règlement intérieur ci-après ; ils régissent les ventes de séjour et sont valables –donc considérés acceptés- dès que la commande est passée, quel que soit le moyen de réservation ; ils réglementent aussi toute arrivée sans réservation préalable, qui correspond alors à une réservation sur place. Toute réservation ou entrée sur le Camping suppose la pleine acceptation de toutes les règles en matière de paiement, d'annulation, d'interruption, etc.

1 – Conditions générales valables pour toute location (emplacement nu ou locatif)

1.1 – Généralités

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping et surtout avec l'encaissement de l'acompte. Le Camping est libre de refuser ou d'annuler toute réservation ou demande de réservation pour, par exemple, contrat incomplet, indisponibilité, modification quelconque non demandée ou non acceptée, incompatibilité avérée ou risquée avec le règlement et le choix commercial d'accueillir des séjours Détente et Repos à vocation familiale. La réservation est faite à titre strictement personnel ; il est interdit de sous-louer ou céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping. Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte qui résidera avec eux pendant tout le séjour. Le Camping se réserve le droit de changer le numéro attribué, sauf s'il a accepté le paiement par le locataire d'une option de garantie de choix (mais possible si cas de force majeure dans ce cas).

Le locataire présente à son arrivée un document national d'identité à son nom et en cours de validité (idem pour les accompagnants).

1.2 – Tarifs et taxes

Les prix indiqués sont les tarifs pour l'année précisée, TVA incluse, pour les conditions précisées. Le Camping se réserve le droit de modifier le tarif en cours en cas de variation du taux de TVA pour les réservations à venir à partir de cette variation.

La taxe de séjour (fixée par l'Administration compétente) n'est pas incluse dans les tarifs ; elle est réglée lors du paiement du solde.

1.3 – Réservation - Acompte - Règlement du solde

1.3.1- La demande de réservation se fait en ligne via le site internet et est prioritaire tout autre moyen utilisé (qui doit alors préciser toutes les données requises sur le formulaire en ligne, daté et signé). La réservation devient effective par acceptation par le Camping et avant tout par l'encaissement de l'acompte.

1.3.2- Acompte : Pour toutes les réservations effectuées plus de 31 jours avant le date de début du séjour, l'acompte habituel est de 30% du montant des prestations réservées, plus les frais de réservation indiqués sur le site internet ; l'acompte et les frais peuvent varier selon le type de location, les offres spéciales ou la période de séjour (indiqués sur chaque tarif en ligne).

1.3.3- Solde : a/ Pour les emplacements nus, le solde restant dû est intégralement payable à l'arrivée, d'après les dates inscrites sur le contrat et les prestations réservées (possibilité d'étaler le paiement du solde jusqu'à l'arrivée). En cas de refus, le Camping peut refuser l'entrée et l'installation sur l'emplacement et peut réclamer le solde restant dû.

b/ Pour les locatifs, le Camping doit recevoir le paiement du solde dû au moins 31 jours avant la date d'arrivée. Le locataire, s'il le désire, peut effectuer un (ou plus) versement complémentaire entre-temps. Un message de rappel (par email) est fait automatiquement par le système de réservation en ligne 10 jours avant la date limite de paiement. On considère que le locataire vérifie régulièrement sa messagerie (boîtes Réception, SPAM et Corbeille, etc. sur l'email de réservation) et est donc informé (si la messagerie n'est plus valide ou s'il a réservé par un autre moyen, à lui de prendre ses précautions pour ne pas oublier le terme). Sans règlement du solde dans le délai prévu, le Camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de remettre le locatif à la vente sans autre rappel.

1.3.4- Moyens de paiement acceptés : a/ acompte et solde avant arrivée par CB Visa/Mastercard (chèque ou virement bancaire, chèques ANCV sous conditions particulières éventuelles, frais de traitement notamment ; contacter le Camping avant tout envoi) – b/ solde sur place par espèces, CB, ANCV (chèque bancaire non accepté).

1.4 – Modification de réservation - Annulation et Interruption de séjour

1.4.1- Modification des dates et/ou des prestations : Une seule modification des dates de réservation pourra être demandée ; le Camping reste libre de refuser et d'annuler la réservation selon les modalités en 1.4.2. Toutes les prestations / options au prix de base réservées mais annulées ou non utilisées entièrement restent dues (y compris dans le cas d'une option de choix de place qui ne pourrait plus être garantie). La modification acceptée fera l'objet d'une confirmation écrite (email ou courrier) par le Camping. (cf. 1.5)

1.4.2- Annulation de séjour : a/ par le locataire : Toute annulation de réservation devra être effectuée par un message écrit du locataire, qui recevra du Camping un accusé de réception et de confirmation d'annulation (par email). A titre de dédommagement pour rupture de contrat, le montant total de l'acompte versé dont les frais de

réservation reste toujours acquis au Camping. Pour toute annulation parvenue dans les 31 jours avant l'arrivée, le locataire est redevable de la totalité du montant du séjour plus les frais de réservation, quelle que soit la cause de l'annulation ; il en va de même en cas de non-venue.

b/ par le Camping : Sauf en cas de force majeure (pas de remboursement), le montant du séjour sera totalement remboursé, sans pouvoir donner lieu au versement de dommages et intérêts. (cf. 1.5)

1.4.3- Interruption de séjour : Aucune réduction (ou remboursement) ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'une absence pendant le séjour ou d'un départ anticipé. (cf. 1.5)

1.5 - Assurance Annulation Interruption Arrivée tardive

Le Camping ne peut être tenu responsable des cas fortuits, de force majeure ou des nuisances incontrôlables (par ex : mauvaise météo, événement familial) qui viendraient perturber, interrompre ou annuler le séjour. A la réservation, pensez à souscrire l'assurance facultative proposée automatiquement par le site de réservation en ligne du Camping.

1.6 – Tarif - Nombre de personnes - Visiteurs et invités

1.6.1- Chaque forfait de base comprend 1 emplacement ou 1 hébergement, et 1 véhicule. Il précise le nombre de personnes incluses et le nombre maximum de personnes ; une restriction peut être précisée selon l'offre et/ou la période. Il précise le type et le nombre d'installations comprises et/ou permises (l'installation d'une tente supplémentaire est strictement interdite pour toute location de mobil-home et certains hébergements locatifs). Des options peuvent être incluses et précisées dans le forfait ; les autres options sont payantes. Les emplacements peuvent accueillir 6 personnes au maximum. Une restriction peut être précisée selon l'offre et/ou la période. Ainsi, en haute saison, 1 seule famille* de 6 pers. maximum est admise par emplacement ; et 1 seule famille * ou 4 adultes par hébergement (* famille = 1 ou 2 adultes + enfants mineurs).

1.6.2- Chaque forfait et chaque "supplément personne" donnent l'accès gratuit aux sanitaires et infrastructures d'accueil (piscine, jeux...).

1.6.3- Le nombre et l'identité des personnes et le nombre de véhicules à l'arrivée doivent être ceux annoncés à la réservation et acceptés par le Camping.

1.6.4- Tous les Visiteurs/Invités doivent être annoncés et acceptés par le Camping avant leur entrée sur le terrain. Ils doivent payer un droit d'entrée (se renseigner à la Réception). Ils n'ont pas le droit d'accéder : à la piscine, aux douches, aux différents terrains de jeux ; ni de passer la nuit sur l'emplacement ou dans l'hébergement. Le locataire est tenu pour responsable de ses visiteurs et assume toutes les conséquences éventuelles.

1.7 – Animaux

Les animaux, quels qu'ils soient, sont strictement interdits dans les mobil-homes. Les chiens de catégories 1 et 2 ainsi que tous les NAC (autres que chats et chiens) sont interdits dans le camping. Les chats ne sont pas admis dans tous les hébergements locatifs. Les chiens sont acceptés sur les emplacements et dans certaines locations et sur accord préalable du Camping selon la race.

Les propriétaires doivent déclarer tout chien ou chat entrant, payer le supplément prévu et se conformer au règlement intérieur.

1.8 - Litige

1.8.1- Les photos et textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet sont non contractuels ; ils sont indicatifs. Le Camping ne pourra être tenu responsable des informations fausses (ex : dates, photos, prestations, services, etc.) qui pourraient être fournies par des tiers sur la Toile ou par tout autre moyen.

1.8.2- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations / services par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par lettre avec accusé de réception au gérant du Camping dans les 30 jours suivant la fin du séjour. En cas de litige, le Médiateur sera seul compétent.

1.8.3- Il appartient au locataire de s'assurer ; le Camping décline toute responsabilité en cas de perte, vol, incendie, intempéries et incident relevant de la responsabilité civile du client.

1.8.4- Les informations personnelles communiquées lors de la réservation ne seront transmises à aucun tiers (sauf celles demandées par une compagnie d'assurance).

1.8.5- Le client autorise le Camping à prendre des photos d'ensemble de ses installations ou de sa famille (visages non identifiables).

2 – Conditions spécifiques à la location des emplacements nus

2.1 - Arrivée et départ - Durée de séjour

2.1.1- Les arrivées et départs peuvent avoir lieu n'importe quel jour de la semaine, sans durée de séjour minimum imposée, sauf indication contraire sur les offres spéciales.

2.1.2- L'emplacement de camping peut être occupé à partir de 14h00 (voir h ouverture Réception sur le site internet) et doit être libéré avant 12h. Toute entrée (même sans installation) sur le terrain avant 14h00 et tout départ après 12h (même en ayant libéré l'emplacement) pourront être facturés. Si le locataire souhaite arriver avant ou partir après, il doit réserver et régler la nuit complémentaire correspondant, ou payer le supplément optionnel prévu.

2.1.3- En l'absence de message écrit (email) du locataire précisant qu'il diffère son arrivée -si le Camping ne confirme pas la bonne réception par retour d'email, le contacter à nouveau-, l'emplacement devient disponible

24h après la date d'arrivée prévue sur le contrat (à partir de 13h30) ; la réservation est alors annulée (cf. 1.4.2).
2.1.4- L'emplacement doit être laissé propre au départ (enlever les cailloux et lests divers, les cordes à linge, les attrape-insectes, etc.).

2.2 – Branchement électrique - Location de réfrigérateur format table top

2.2.1- Branchement électrique 10A : Un branchement est valable pour 1 seul emplacement ; le locataire doit avoir un adaptateur prise mâle 3 broches CEE 17 (en vente au Camping, à réserver) et des câbles adaptés (prévoir 25m).

2.2.2 - Forfait recharge véhicule électrique - Le tarif indiqué est par jour pour toute la durée du séjour et indivisible. Intensité de charge inférieure à 10A.

2.2.3 - Location de "frigo" : Option facturée sur les séjours Forfait avec Electricité de 5 nuits minimum, le "frigo" doit être placé sous abri (protégé de la pluie et de la poussière), restitué dégivré et parfaitement nettoyé. Une caution ou le paiement du nettoyage pourra être demandé selon le tarif affiché à la Réception. L'adaptateur et le câble sont fournis dans le prix de l'option. Une caution de 50€ (CB) est demandée pour toute location de réfrigérateur, elle est restituée après vérifications (état et propreté) délai de restitution idem que les locatifs.

3 – Conditions spécifiques à la location des bungalow-toilés et mobil-homes

3.1 - Arrivée et départ - Durée de séjour

3.1.1- Il n'est pas possible de louer pour 1 nuit. En haute saison, la réservation minimum est de 7 nuits (sauf exception et accord du Camping). Les jours d'arrivée et de départ varient selon le type de location et/ou la période et/ou les offres spéciales (cf. grilles tarifaires sur le site de réservation en ligne).

3.1.2- Le locataire peut se présenter à la Réception à partir de 16h, jusqu'à 19h30 ; il doit libérer la location entre 8h et 10h15 (créneau pour l'état des lieux : 8h / 10h). Si le locataire souhaite entrer sur le terrain avant 16h ou le quitter après 10h15, il doit payer, quand c'est possible et accepté, les suppléments Visiteur ou le supplément optionnel prévu.

3.1.3- En l'absence de message écrit (email) du locataire précisant qu'il diffère son arrivée (si le Camping ne confirme pas la bonne réception par retour d'email, le contacter à nouveau), la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue sur le contrat (à partir de 16h) ; la réservation est annulée (cf. 1.4.2).

3.2 – Equipement - Etat des lieux - Caution

3.2.1- Les hébergements sont loués sans draps ni linge de maison ; 1 oreiller/pers et 1 couverture d'appoint par lit sont fournis. Ils sont tous équipés au minimum de : matériel de cuisine et d'entretien, réfrigérateur, plaque de cuisson au gaz, cafetière manuelle, salon de jardin, barbecue à charbon et étendoir à linge. Les mobil-homes sont équipés d'un four à micro-ondes, d'une cafetière électrique et d'une bouilloire. D'autres équipements annexes peuvent être fournis gratuitement (ex : chaise longue) ou en option payantes ; cf. descriptif de chaque location et/ou offre spéciale sur le site internet de réservation en ligne.

Les hébergements sont non-fumeur.

2.2.2 - Forfait recharge véhicule électrique - Le tarif indiqué est par jour pour toute la durée du séjour et indivisible. Intensité de charge inférieure à 10A.

3.2.3 - A l'arrivée, une caution Equipement et Ménage forfaitaire de 300€ est demandée par CB, pour couvrir tout ou partie des frais de remplacement ou réparation éventuels. La location est louée propre et devra être rendue dans le même état, nettoyée avec les produits adaptés (liste de rappel des consignes fournie au locataire à l'arrivée). La caution Ménage pourra être déduite en cas d'insuffisance ou d'inexistence de nettoyage du frigo et/ou de la location au prix habituel de l'option Ménage + 10€. Le locataire fera seul un état des lieux de la location en arrivant et signalera jusqu'au lendemain midi toute anomalie à la Réception (toute réclamation formulée après ce délai ne sera pas prise en compte) ; il s'engage à signaler toute dégradation, casse ou perte survenue pendant son séjour. Il prendra RDV (sur les créneaux encore disponibles) pour l'état des lieux de sortie au plus tard la veille du départ. La caution est gardée en garantie d'un éventuel défaut caché par le locataire ; un contrôle est fait après son départ : le locataire est averti (par email sous 48h) de l'annulation totale ou partielle de la caution (CB annulée) si aucune anomalie n'est constatée ou bien de l'anomalie constatée et de la retenue financière correspondante sur la caution.

4 – Règlement intérieur

Pour le bien-être de tous les campeurs, tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions suivantes du règlement intérieur du Camping et à celles affichées sur le terrain ; en particulier :

- animaux : animal tatoué et vacciné (avec carnet de vaccination) ; animal toujours attaché et tenu en laisse (pas de divagation sur le terrain, la plage ou les emplacements voisins) ; pas d'animal laissé seul sans maîtres ; pas d'aboiements intempestifs ; promenades et déjections (toujours ramassées et jetées en poubelle) hors du terrain de camping et de la plage ; accès interdit aux blocs sanitaires.

- barbecues, feux : barbecue électrique interdit, au charbon de bois ou à gaz autorisé sur emplacement ; un barbecue collectif à disposition (amener votre grille) ; feux de camp et feux d'artifice interdits dans le camping et sur la plage.

- circulation, nuisances sonores : véhicule garé sur la place louée ; circuler prudemment et lentement (véhicules

et vélos) ; silence de 23h à 7h30 sur tous les emplacements et locations, dans les allées, aux sanitaires, sur la plage et aux espaces de jeux ; volumes sonores de musique, conversations, etc. contrôlés (= inaudibles des places voisines).

- sanitaires : respecter la propreté et les installations, ne pas grimper sur les plans de lavabos, bacs et douches ; ne pas parler

/rire fort ni crier ; interdiction d'y jouer et de s'y réunir ; accompagner les jeunes enfants ; préserver son intimité et respecter celle des autres.

- lavage des véhicules strictement interdit partout ; évacuation de toutes les eaux usées aux endroits prévus (les bornes à eau ne sont pas des lieux d'évacuation) ; respecter le tri des déchets et les déposer dans les conteneurs appropriés à l'extérieur du camping ; interdiction de creuser le terrain même en cas de pluie ; respecter la végétation (herbes, fleurs, arbustes et arbres), ne pas suspendre de linge ou choses lourdes risquant de casser ou abîmer les arbres et arbustes.

Le Camping se réserve le droit de démonter ou faire démonter toute installation non respectueuse, dangereuse ou surchargeant la parcelle.

- piscines : respecter les règles strictes et spécifiques affichées ; maillot de bain obligatoire, pas de maillot type short ou bermuda (règle d'hygiène élémentaire et légale !).

Les parents sont responsables de toute nuisance ou dégradation effectuée par leurs enfants ou leurs animaux. Toute infraction au règlement et toute dégradation pourra être sanctionnée d'une expulsion rapide et / ou d'un dédommagement.